



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Engagez-vous>

Retour sur les leçons de la commune

Engagez-vous !

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2012 - N° 1128 - février 2012 -

Date de mise en ligne : mardi 13 mars 2012

Date de parution : février 2012

Description :

Maryse Belloc est l'auteur de ce dernier extrait du "Cri du Peuple de Libourne" édité au cours de la commémoration du 140ème anniversaire de la Commune de Paris.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Dans les numéros précédents, nous avons repris trois extraits du "Cri du Peuple de Libourne" du 8 avril 2011, édité au cours de la commémoration du 140ème anniversaire de la Commune de Paris, choisis par G.Evrard. En voici un dernier :

L'engagement d'une personne correspond à l'attitude qu'elle adopte et met en acte quand, prenant conscience de son appartenance à la société et de sa condition dans cette société, elle affirme ses convictions en prenant position au service d'une cause sociale ou politique, et passe d'un rôle de spectateur à celui d'acteur social.

<dl class='spip_document_1059 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;'>

Image reproduite du hors-série de l'Humanité, mars 2011.

En général, les pensées novatrices ne manquent pas. Mais, aussi justes soient-elles, les idées ne révolutionnent rien par elles-mêmes et ne portent pas effectivement atteinte à l'ordre établi : encore faut-il que des gens concernés aient envie de faire l'effort de les mettre en oeuvre. L'engagement ne se fait pas par l'intention ou par la parole, l'engagement se pratique en actes. Il faut coupler à une conviction intellectuelle de départ, une force concrète d'agir qui s'oppose aux habitudes de l'inertie et qui peut les mettre en mouvement.

Dans toutes sociétés, le contrat social imaginé par le pouvoir qui s'exerce a pour but de conserver l'ordre établi. Ce dernier repose sur deux piliers : celui de la force et des contraintes de toute nature qui s'imposent de l'extérieur sur les personnes, et celui du consentement personnel enraciné au plus intime de chacun afin de ne pas mettre en péril le peu de confort dont on le gratifie.

S'engager dans une démarche active qui affronte ce qui est établi, c'est d'abord se faire violence à soi-même et accepter de prendre le risque d'un pari : ce que j'obtiendrai par mon action sera, d'une manière ou d'une autre, meilleur que ce que je veux changer.

Certains disent que ceux qui s'engagent dans un choix radical le font parce qu'ils n'ont rien à perdre. Ils ont toujours à perdre : leur liberté, leur vie, leurs proches... 10.000 Communards déportés ou emprisonnés, 20.000 Communards exécutés. Ils font juste le pari que l'après vaudra plus que l'avant.